

**L'ACHETEUR PUBLIC FACE A LA DIVERSITE
DES CONTRATS PUBLICS**
Comment sécuriser ses choix et ses procédures ?

mardi 8 et mercredi 9 juin 2010
LA MAISON DU BARREAU – 2, rue de Harlay 75001 PARIS

BULLETIN D'INSCRIPTION valant bon de commande

à retourner à l'APASP - 103, rue Lafayette – 75481 PARIS CEDEX 10
Tél 01 42 80 93 93 - Fax 01 42 80 17 67 – email : apasp@apasp.com

M Mme Melle NOM..... PRENOM.....
N° D'ADHÉRENT.....
FONCTION.....
ADMINISTRATION.....
SERVICE.....
ADRESSE.....
.....
CODE POSTAL:..... VILLE :.....
TEL*..... FAX*..... Email*.....
TEL * en métropole (pour les participants des DOM-TOM ou UE) :

* renseignements indispensables

Souhaite participer à la 148^{ème} Session d'Etudes dont le montant des frais de participation a été fixé à :

Tarif (1 journée ½)

↳ **450 €** pour les adhérents de l'APASP (**) *dispense de TVA*

↳ **570 €** pour les non-adhérents de l'APASP (***) *dispense de TVA*

Désire recevoir

.....fichet(s) de réduction SNCF (-20 %).

et demande de lui adresser une facture en.....exemplaire(s).

ADRESSE DE FACTURATION.....
.....

➔ Pour une inscription prise en charge par l'AGEFOS, merci de nous l'indiquer

Vous prie de trouver ci- joint son règlement par.....

Pour tout paiement par lettre de change ou billet à ordre, les frais bancaires (+ 15 €) seront imputés à l'Etablissement payeur

Date - Signature et cachet obligatoires

(**) couvrant les frais d'inscription, les déjeuners et les pauses « café » - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

(***) couvrant les frais d'inscription, les déjeuners et les pauses "café" - "avantages adhérents APASP" inclus jusqu'au 31/12/2010 - non inclus les frais de déplacement et d'hébergement

Pour toute annulation 8 jours avant la manifestation (courrier ou fax), 50 % des frais d'inscription resteront dus.

Pour toute annulation non confirmée par écrit 48 h avant le début de la session d'études, les frais d'inscription resteront dus dans leur totalité

Ce bulletin d'inscription vaut bon de commande